

Chers Clermontaines et Clermontains,

C'est avec plaisir, à titre de maire de la Municipalité du Canton Clermont, que je vous interpelle avec mon rapport annuel officiel qui traite des faits saillants de l'année précédente, de l'année en cours ainsi que des orientations du conseil municipal pour la prochaine année.

### 1. Analyse du bilan 2013

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2013</u>
Taxes	165 304 \$	164 970 \$
Paiements tenant lieu de taxes	12 078	11 392
Autres recettes de sources locales	42 986	756 435
Transferts	739 625	424 465
<b>Totaux :</b>	<b>959 993 \$</b>	<b>1 357 262 \$</b>
<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2013</u>
Administration générale	122 575 \$	114 969 \$
Sécurité publique	94 229	52 158
Transport	227 404	196 215
Hygiène du milieu	45 430	47 356
Santé et bien-être	600	49
Aménagement, urbanisme et développement	443 985	650 661
Loisirs et culture	25 820	24 167
Frais de financement	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-
<b>Totaux :</b>	<b>959 993 \$</b>	<b>1 085 575 \$</b>

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 397 269 \$, que les dépenses ont également été supérieures d'un montant de 125 582 \$ par rapport à nos prévisions initiales.

### 2. Situation financière au 31 octobre 2014

Concernant les finances municipales au 31 octobre 2014, les revenus que nous avons encaissés après 10 mois d'opération sont de l'ordre de 502 839 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 436 592 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 470 880 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 445 389 \$.

#### Contributions financières en 2014

Soutien aux athlètes locaux	300 \$
Croix rouge	150
CJEAO/ASAO	80
Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue	10
<b>Total :</b>	<b>540 \$</b>

### 3. Situation financière des lots intramunicipaux au 31 octobre 2014

Concernant les finances des lots intramunicipaux au 31 octobre 2014, les revenus que nous avons encaissés après 10 mois d'opération sont de l'ordre de 463 851 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 518 220 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 432 612 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 518 220 \$.

#### **4. Programme triennal d'immobilisations**

Le programme des investissements en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 se détaille comme suit :

- ◆ Bornes sèches ;
- ◆ Machineries : Backhoe, tracteur ;
- ◆ Équipements informatiques : Photocopieur, tablettes, ordinateur portable ;
- ◆ Chauffage du garage municipal ;
- ◆ Nouveau développement ;
- ◆ Maison des jeunes.

#### **5. Réalisations en 2014**

En 2014, la municipalité du Canton Clermont a pris un virage culturel en adhérant à la démarche régionale **Culturat**. Plusieurs actions ont été faites pour concrétiser notre participation à ce mouvement. Notamment, nous avons créé le **comité des loisirs** de Clermont présidé par la conseillère Viky Goyette. Ce comité qui regroupe des citoyennes et des élues a pour but de développer l'offre en événements culturels sur notre territoire. Le comité a d'ailleurs organisé une marche dans le cadre de la semaine de la famille, mais c'est surtout fait connaître lors de l'inauguration du **Parc des muses** visant à souligner l'implication des femmes dans notre communauté, plus particulièrement trois citoyennes d'exception, Mesdames Géralde Marier, Madeleine Miron et Diane Bruneau. Pour l'occasion, l'artiste clermontaine Renelle Filiatreault a réalisé un magnifique panneau commémoratif qui surplombe l'aire publique.

La municipalité a également créé deux nouveaux comités, soit le **comité des ressources humaines** et le **comité de la politique familiale**. Une subvention de 5 000 \$ a été obtenue pour aider aux travaux de la politique familiale. D'ailleurs, la formation de ce comité, qui sera présidé par la conseillère Juliette Néron, se terminera en début 2015 et sera arrimée à la démarche de la MRC.

Ensuite, le site internet de la municipalité (<http://clermont.ao.ca>) a été mis à jour et offre plus de contenus aux citoyens. Récemment, nous avons fait l'annonce d'un **conseil sans papier** qui permettra de réduire les frais d'impressions et la consommation de papier. Au-delà de l'aspect environnemental, cette action est un exemple concret des solutions d'avenir mises en place par la municipalité depuis novembre 2013. Cette initiative, qui consistait dans l'achat de sept tablettes et d'un ordinateur portable, a été réalisée sans frais pour les citoyens. En effet, l'ancienne administration municipale avait choisi d'investir dans un plan de service technique informatique s'élevant à environ 10 000 \$. Puisqu'il était toujours à environ 9 000 \$ cette année, nous avons négocié une entente avec le fournisseur CIA Informatique pour permettre l'achat des équipements nécessaires au virage numérique et ainsi réduire de 5 500 \$ la banque d'heures de services techniques informatiques.

Par ailleurs, la municipalité a voulu se doter d'un **logo professionnel**. Malheureusement, l'entreprise Territoire Graphique s'est retirée du projet dernièrement pour cause de déménagement. Le conseil a donc sélectionné la deuxième soumission reçue en février 2014, soit la graphiste Mimi Cummins. Le dossier devrait se finaliser officiellement en début 2015.

La municipalité a également amorcé des démarches au niveau de la **sécurité incendie** sur son territoire. La borne sèche du Chemin Val-Clermont (*Rangs 2 et 3*) prévu pour cette année sera finalement installée en 2015 en raison de délais administratifs. En outre, la municipalité a débuté des étapes préliminaires à l'implantation d'un **système de traitement des eaux usées**. Des études seront réalisées dans la prochaine année pour vérifier l'admissibilité à un programme subventionnant un minimum de 85 % de l'investissement nécessaire au projet.

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier, nous avons reçu un montant de 156 607 \$ du ministère des Transports du Québec. En outre, nous avons obtenu une subvention de 7 000 \$ de notre député provincial M. Gendron.

Finalement, j'ai défendu bec et ongle l'identification d'une **zone prioritaire de développement** au nouveau schéma d'aménagement. En octobre dernier, le conseil a résolu des derniers correctifs permettant l'intégration des modifications aux schémas et la MRC a officiellement accepté les modifications pour la municipalité du Canton Clermont lors de la table des maires d'octobre. Le schéma d'aménagement de l'Abitibi-Ouest sera donc de nouveau déposé au gouvernement du Québec pour approbation ou négociation. Le processus se poursuivra au cours de l'année 2015.

## **6. Orientations pour l'année 2015**

En 2015, nous comptons poursuivre les projets actuellement en cours. Dans le cadre de Culturat, les armoiries de la municipalité seront rafraîchies pour ensuite améliorer les entrées de la municipalité, notamment le panneau au coin du chemin des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs Ouest.

Pour ce qui est de la sécurité incendie, la municipalité avait prévu installer une seconde borne sèche pour l'année 2015 dans le chemin du parallèle. Malheureusement, aucune entente n'a pu être réalisée avec les citoyens présents dans ce secteur. Comme la municipalité ne possède pas non plus de terrains sur ce chemin, la borne sèche prévue à cet endroit sera probablement installée dans le chemin des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> rangs.

Plusieurs dossiers demeurent à l'étude et pourraient voir le jour en 2015, tel qu'un local pour la maison des jeunes, une bibliothèque, un plan de développement durable ainsi qu'un partenariat intermunicipal concernant l'offre en activités sportives.

## **7. Liste des contrats de plus de 25 000 \$**

9084-7930 Québec inc. - Entrepreneur	221 115 \$
Sylviculture La Vérendrye - Convention d'aménagement & service technique	113 252
MRC Abitibi-Ouest - Quotes-parts & frais divers	104 291
Corporation des chemins d'hiver - Service de déneigement	60 648

## **8. Traitement des élus en 2014**

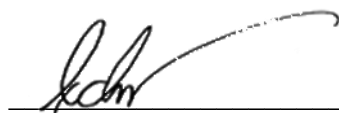
La rémunération annuelle versée au maire est de 3 336 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 668 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 112 \$ et une allocation de dépenses de 556 \$.

## **9. Conclusion**

Nous tenons à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles, membres de comités et membres de commissions. Le dévouement de ces personnes est indispensable, année après année, pour dynamiser notre territoire et pour unir notre collectivité.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux arrivants et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

**Le maire,**



**Alexandre D. Nickner**